

TROUSSE D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION À LA PARTICIPATION CITOYENNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR LES JEUNES DE 18 À 35 ANS

RÉDACTION

Alexandre Parent
Audrey Anne Blanchet

RÉVISION

Elsa Mondésir Villefort
Marie-Noëlle Tremblay

DESIGN GRAPHIQUE

Geneviève Bigué

Septembre 2021

T TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS	→	04
POUR UNE SOCIÉTÉ À L'IMAGE DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI	→	05
À qui s'adresse cette trousse?		05
Comment l'utiliser?		05
ACTIVITÉ 1 COMMENT AVOIR UN IMPACT DANS SA COMMUNAUTÉ ?	→	06
Mise en contexte		07
Préparation de l'activité		07
Plan de déroulement de l'activité 1 – Comment avoir un impact dans sa communauté?		08
Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs		09
Ressources : envie d'en savoir plus?		16
ACTIVITÉ 2 UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?	→	17
Mise en contexte		18
Préparation de l'activité		18
Plan de déroulement de l'activité 2 – Une élection, comment ça fonctionne?		19
Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs		20
Ressources : envie d'en savoir plus?		26
ACTIVITÉ 3 QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ ?	→	27
Mise en contexte		28
Préparation de l'activité		28
Plan de déroulement de l'activité 3 – Qui est responsable de quoi?		29
Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs		30
Ressources : envie d'en savoir plus?		36
ANNEXES	→	38
RESSOURCES	→	40
COORDONNÉES	→	41

À PROPOS

Cette trousse d'activités de sensibilisation à la participation citoyenne a été réalisée par Citoyenneté jeunesse avec la collaboration d'Élections Québec.

CITOYENNETÉ JEUNESSE

Citoyenneté jeunesse (CJ) est une organisation à but non lucratif qui a pour principale mission de concerter ses membres en vue d'amplifier la voix et les opinions des jeunes de 35 ans et moins et d'aspirer à leur pleine représentation dans les lieux décisionnels et de pouvoir. En tout temps, l'organisation agit de manière transpartisane et participe activement aux efforts d'éducation et de participation citoyenne suivant la philosophie du Par et Pour les jeunes.



ÉLECTIONS QUÉBEC

Élections Québec est une institution indépendante, neutre, impartiale et non partisane. Elle a pour mission d'assurer la tenue des élections et des référendums provinciaux, de veiller au respect des règles sur le financement politique et de garantir le plein exercice des droits électoraux. Elle assure également la promotion des valeurs démocratiques de la société québécoise. Pour l'institution, l'éducation à la démocratie doit commencer tôt et s'inscrire dans le parcours de chaque jeune. C'est pour cette raison qu'elle met en œuvre plusieurs programmes et appuie différentes initiatives visant à permettre aux jeunes de développer des compétences essentielles à l'exercice d'une citoyenneté active et responsable.



P POUR UNE SOCIÉTÉ À L'IMAGE DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

Plus que jamais, le Québec a besoin d'entendre la voix des jeunes, sans exception. Citoyenneté jeunesse est fière de présenter cette trousse qui se veut un outil à l'intention des organisations et des jeunes qui souhaitent avoir des discussions dynamiques et inspirantes entourant la participation électorale. Nous espérons que cette trousse sera à l'origine d'échanges porteurs de changements durables dans nos communautés.

À QUI S'ADRESSE CETTE TROUSSE ?

Cette trousse a été développée pour soutenir toute organisation ou toute personne qui a envie d'ouvrir les discussions avec les jeunes sur la participation citoyenne et qui ne sait pas trop par où commencer. La trousse fournit quelques idées d'activités ainsi que des thématiques à aborder avec les jeunes afin de les préparer aux élections municipales.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

- > **Soutenir les efforts et outiller les organisations et les intervenant.e.s souhaitant aborder des questions entourant la participation électorale et citoyenne**
- > **Proposer trois activités développées par et pour des jeunes visant à les sensibiliser à l'importance du palier municipal et du vote lors des prochaines élections municipales**
- > **Favoriser des échanges francs et ouverts qui aideront les jeunes à s'initier davantage aux rouages de la démocratie**



COMMENT L'UTILISER ?

Cette trousse contient trois activités indépendantes, donc nul besoin de suivre un ordre en particulier ni de faire la trousse dans son entièreté :

1 COMMENT AVOIR UN IMPACT DANS SA COMMUNAUTÉ ?

—> P. 06

2 UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

—> P. 17

3 QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ ?

—> P. 27

La durée de chaque activité varie entre 30 et 60 minutes. Nous vous fournissons ce guide d'animation, mais vous êtes libre de mener votre activité comme bon vous semble. Vous pouvez adapter les activités selon le temps dont vous disposez et le nombre de personnes participantes. Chaque jeune est différent et vous êtes la personne la mieux placée pour juger de l'information qu'il est bon de leur transmettre.

DES QUESTIONS ?

L'équipe de Citoyenneté jeunesse est disponible pour répondre à vos questions et pour recevoir vos commentaires. N'hésitez pas à communiquer directement avec nous avant ou après avoir animé une activité en écrivant à elections@citoyennetejeunesse.org.

ACTIVITÉ 1

COMMENT AVOIR UN IMPACT DANS SA COMMUNAUTÉ ?

A

ACTIVITÉ 1 | COMMENT AVOIR UN IMPACT DANS SA COMMUNAUTÉ ?

MISE EN CONTEXTE

Il y a différentes manières de s'engager dans sa communauté et de faire entendre sa voix pour faire changer les choses. Nos valeurs, le temps dont nous disposons et les opportunités qui nous sont offertes influencent la façon dont nous nous engageons dans notre milieu. L'engagement peut se réaliser à différentes échelles. Les diverses possibilités doivent être connues des jeunes afin qu'ils et elles puissent faire leur place au cœur de la démocratie municipale, et cela, peu importe leur parcours et leurs intérêts. **Cette activité vise à leur présenter quelques formes d'engagement qui pourront les aider à faire une différence dans leur communauté.**

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

- > 1. Prenez connaissance du déroulement de l'activité.
- > 2. Prenez le temps de consulter les questions et les corrigés à même l'activité.
- > 3. Au besoin, consultez les ressources pour en savoir plus.
- > 4. Assurez-vous d'avoir en votre possession les informations complémentaires nécessaires à l'animation (définitions, questions aux participant.e.s, ressources complémentaires, etc.).
- > 5. Si vous avez plus de 5 à 10 jeunes participant.e.s, il est suggéré de faire des sous-groupes pour favoriser les échanges.
- > 6. Vous êtes maintenant prêt.e!

N'oubliez pas! Si vous avez des questions, il sera toujours possible de [communiquer avec l'équipe de Citoyenneté jeunesse](#).

OBJECTIFS



Découvrir les différentes façons de s'engager dans sa communauté et de faire connaître ses points de vue auprès des élu.e.s

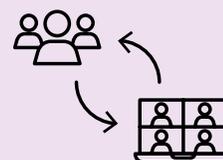


Comprendre en quoi la participation électorale est un moyen concret de faire une différence

MATÉRIEL



Seul le guide est nécessaire pour l'animation de cette activité. Aucun matériel supplémentaire n'est requis.



Cette activité peut se faire en présentiel et elle s'adapte facilement à distance.

PLAN DE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ 1 | COMMENT AVOIR UN IMPACT DANS SA COMMUNAUTÉ ?

DURÉE	ÉTAPES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
2 min.	Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs	Établir un environnement ouvert qui favorise l'apprentissage
7 min.	Brise-glace : <i>Mon style d'engagement</i>	Amorcer une réflexion entourant les engagements des participant.e.s
15 min.	La participation citoyenne, c'est quoi ?	Reconnaître la pluralité des formes d'engagement possibles dans la société
15 min.	Mises en situation* *optionnel	Consolider les connaissances à travers des mises en situation et positionner le vote comme une action avec une grande portée
10 min.	Ton engagement : pistes de réflexion	Encourager les participant.e.s à poursuivre leur réflexion entourant leurs engagements
2 min.	Ressources : envie d'en savoir plus ?	Permettre aux personnes participantes d'aller plus loin si elles le désirent
5 min.	Évaluation de l'activité	N/A

1 PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DE SES OBJECTIFS

—> *On commence! Présentez le déroulement de l'activité au groupe.*

- A.** Présentez aux participant.e.s le déroulement de l'activité.
- B.** Prenez le temps de créer un environnement sain pour la discussion. Rassurez les jeunes, c'est normal de ne pas avoir de réponses à toutes les questions.
- C.** Prenez le temps de déterminer, avec les participant.e.s, la manière de fonctionner pour la discussion (tour de parole, gestion des questions, etc.).
- D.** Indiquez au groupe qu'il est possible que vous n'avez pas réponse à toutes les questions qu'ils ou elles pourraient avoir au courant de l'activité, mais que vous allez pouvoir les aider à trouver la réponse ou la ressource appropriée.

2 BRISE-GLACE : MON STYLE D'ENGAGEMENT

—> *D'abord, un petit brise-glace pour débiter l'activité et activer son groupe.*

- A.** Lancez une courte discussion en posant quelques questions parmi les suivantes (à votre discrétion). Cela peut se faire à main levée ou lors d'un bref tour de table (ou d'écran).

Q.1 Vous considérez-vous comme des personnes engagées dans votre communauté ?

—> Si oui, de quelle manière ?

—> Si non, quelles sont les raisons qui font en sorte que vous ne vous engagez pas dans votre communauté ?

Q.2 Selon vous, quelles sont les différentes manières de s'engager et de faire entendre votre voix dans votre ville ?

Q.3 Pour vous, est-ce que le vote est une bonne manière de faire entendre votre voix et de vous engager dans votre communauté ?

Q.4 Selon vous, qu'est-ce qui explique la faible participation des jeunes lors des élections?

Q.5 Selon vous, qu'est-ce qui explique la faible présence des jeunes dans les lieux décisionnels tels que les conseils municipaux?

B. Démystifiez l'engagement avec les personnes participantes.

Le vote est un **exercice démocratique** important à travers lequel les électeur.rice.s délèguent leur pouvoir à des tierces personnes en vue de les représenter dans la sphère politique. C'est à travers le vote que les électeur.rice.s expriment leur avis lors d'une élection et contribuent à **façonner l'avenir de leur communauté**.

S'engager dans sa communauté ne se limite pas à l'exercice du droit de vote. **La démocratie se vit aussi en dehors des élections**. La municipalité offre de multiples occasions de participer, de s'engager. Les jeunes y sont des acteur.rice.s à part entière qui doivent être au coeur du changement!

L'engagement est personnel. Il dépend des motivations, des expériences, du temps dont dispose chacun.e, des opportunités existantes, des valeurs et des besoins de la communauté, pour ne nommer que ces facteurs. **L'engagement peut aussi se réaliser à court, moyen ou long terme**, ou encore être le résultat d'une implication soutenue ou d'un geste simple et rapide. En plus du vote, il existe plusieurs façons de s'engager que ce soit pour faire valoir ses opinions et ses propositions aux élu.e.s ou encore pour venir en aide à d'autres membres de sa communauté.

3 LA PARTICIPATION CITOYENNE, C'EST QUOI ?

—> Maintenant, il est temps d'entamer une discussion entourant les différentes formes d'engagement possibles dans sa communauté.

A. Présentez quelques formes d'engagement aux jeunes.

La participation citoyenne joue un rôle clé dans notre démocratie et les citoyen.ne.s sont encouragé.e.s à y prendre part. Les différentes formes d'engagement offrent un éventail de possibilités. En voici quelques exemples :



BÉNÉVOLAT

Personne qui accomplit un travail sans recevoir de rémunération.



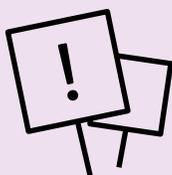
COMITÉ CONSULTATIF

Comités de travail qui existent dans certaines municipalités (ex. : conseils jeunesse) et dans lesquels des citoyen.ne.s sont nommé.e.s pour se prononcer et conseiller les élu.e.s sur des enjeux particuliers.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ensemble de personnes qui se réunissent pour discuter des axes d'interventions et des plans d'action (plan stratégique, budget, valeurs, etc.) d'une organisation.



MANIFESTATION

Action collective utilisée par un regroupement de personnes qui souhaitent exprimer un mécontentement, revendiquer un droit ou protester contre une décision officielle, publiquement et pacifiquement.



PÉTITION

Demande collective adressée à une autorité et soutenue par plusieurs personnes au moyen de leur signature.



VOTE

Action par laquelle une personne exprime son opinion. Lors d'une élection, c'est le choix que les électeur.rice.s font pour appuyer un.e candidat.e et ses idées. En votant, ils s'expriment pour choisir les personnes qui les représenteront et qui prendront des décisions en leur nom.

B. Ouvrez les discussions avec les participant.e.s. Rappelez-vous qu'il n'y pas une seule bonne réponse. L'objectif est d'entamer une discussion avec votre groupe.

Q.1 Connaissez-vous d'autres façons de s'engager que celles énoncées plus tôt ?

Q.2 Y a-t-il une ou des formes d'engagement qui sont plus importantes que d'autres ? Selon vous, quelle est la plus importante et quelle est la moins importante ?

Éléments d'information :

« La participation citoyenne se définit comme la prise de conscience de ses besoins et de ceux de sa communauté qui mène le ou la citoyen.ne à poser des actions, ponctuelles ou régulières, individuelles ou collectives, afin de transformer son milieu en vue de l'améliorer. » (Citoyenneté jeunesse)

Il n'y a pas de meilleur moyen qu'un autre, chaque action est valable et chaque geste compte pour faire une différence dans sa communauté.

Q.3 Maintenant que nous avons discuté de différentes formes d'engagement, seriez-vous capable d'indiquer si les actions suivantes constituent une participation citoyenne ou non ?

———> Céder sa place à une femme enceinte dans l'autobus.

Réponse : Non – Il s'agit plutôt ici d'un acte de politesse et de respect. Ce type d'action reste très important même si ce n'est pas de la participation citoyenne.

———> Donner 2 heures de son temps tous les dimanches pour aider au CHSLD de la municipalité.

Réponse : Oui – Le bénévolat est une forme de participation citoyenne.

———> Donner 3 heures de son temps par mois pour assister à une rencontre d'une instance décisionnelle d'un organisme de la communauté.

Réponse : Oui – La participation à un conseil d'administration d'un organisme communautaire est une forme de participation citoyenne.

———> Faire une publication sur Facebook pour sauver les bélugas en voie d'extinction.

Réponse : Non – Un geste militant qui pourrait devenir une participation citoyenne si le geste s'inscrivait dans un ensemble d'actions (publier plusieurs messages, lancer une pétition, participer à une manifestation, etc.).

———> S'informer et participer à une consultation mise sur pied par la ville pour ses citoyen.ne.s à propos d'un nouveau projet de développement commercial.

Réponse : Oui – La participation à la vie publique de votre communauté est une forme de participation citoyenne.

———> S'informer sur les journées de scrutin et choisir la meilleure option pour aller appuyer le ou la candidat.e qui représente le mieux ses valeurs.

Réponse : Oui – La participation électorale est une forme de participation citoyenne.

———> Organiser des matchs de soccer tous les vendredis soir pour les jeunes du quartier.

Réponse : Oui – Contribuer à créer des espaces d'échange dans sa communauté est une forme de participation citoyenne.

———> Vous manquez de temps ? Passez directement à l'étape 5!

4

MISES EN SITUATION (OPTIONNEL)

—> Maintenant que nous avons discuté des différentes façons de s'engager dans sa communauté, il y a lieu de se questionner sur l'aspect pratique de chacune des formes d'engagement et de leurs opportunités.

Lisez un ou plusieurs des scénarios suivants et invitez les jeunes à proposer des pistes d'engagement concret. Vous pouvez les inviter à émettre leurs opinions et à discuter des scénarios.

SCÉNARIO 1

Leïla a remarqué l'absence de politique jeunesse et familiale dans sa municipalité. Elle s'implique et travaille depuis longtemps dans des organismes de sa communauté et a plusieurs idées pour encourager les jeunes à s'engager et à être plus présents dans la communauté.

—> Qu'est-ce que Leïla pourrait faire pour partager ses idées et pour avoir un impact ?

Pistes de réponses :

→ **Comités consultatifs :**

Plusieurs municipalités ont des comités consultatifs concernant la jeunesse. Leïla, qui a une certaine expertise en ce domaine, peut déposer sa candidature pour y participer. Si elle est nommée, elle sera assise à la table avec certain.e.s élu.e.s où les discussions qui influencent les décisions du conseil municipal ont lieu. Elle pourra ainsi faire profiter sa communauté de son expertise et elle aura un impact à moyen ou à long terme.

Vote :

→ En votant aux prochaines élections municipales, Leïla a l'opportunité de soutenir le ou la candidat.e qui correspond le mieux à ses idées sur les dossiers jeunesse. Il s'agit ici de choisir son ou sa futur.e représentant.e qui sera au cœur du pouvoir décisionnel et qui représentera sa voix au sein du conseil municipal. Lors des élections municipales, Leïla aura à choisir un.e candidat.e au poste de maire.sse et un.e conseiller.ère municipal.e représentant son district électoral. Elle pourra également profiter de l'élection pour aller à la rencontre des candidat.e.s de sa municipalité pour partager ses points de vue et ses idées pour sa communauté.

SCÉNARIO 2

Maxime souhaite redonner aux gens de sa communauté sans toutefois être impliqué dans l'appareil municipal. Selon lui, la participation à des comités consultatifs n'a pas d'impact direct sur l'amélioration de la qualité de vie dans sa communauté.

—> Quelles options s'offrent à Maxime s'il souhaite s'engager ?

Pistes de réponses :

→ **Bénévolat :**

Le bénévolat est une opportunité en or pour soutenir une cause et aider les gens de sa communauté. Le bénévolat peut prendre plusieurs formes. Par exemple, participer à une collecte de fonds, soutenir un.e candidat.e dans sa campagne électorale ou encore donner de son temps dans un programme d'aide aux devoirs de son quartier. Il existe plusieurs plateformes recensant des offres de bénévolat par exemple le site Je Bénévole.

- **Vote :**
En votant aux prochaines élections municipales, Maxime a l'opportunité de soutenir le ou la candidat.e qui correspond le mieux à ses idées. Il s'agit ici de choisir son ou sa futur.e représentant.e qui sera au cœur du pouvoir décisionnel et qui représentera sa voix au sein du conseil municipal. Lors des élections municipales, Maxime aura à choisir un.e candidat.e au poste de maire.sse et un.e conseiller.ère municipal.e représentant son district électoral.
- **Conseil d'administration :**
Plusieurs organismes œuvrant pour différentes causes offrent des postes sur leur conseil d'administration. C'est un excellent moyen d'avoir un impact sur la vie des gens de sa communauté en aidant à définir les axes d'interventions et les plans d'actions de ces organismes. Il s'agit d'un véhicule tout désigné pour avoir des retombées durables sur sa communauté.

SCÉNARIO 3

Karine est reconnue dans le groupe comme étant la « militante » par excellence. Elle ne rate aucune occasion de s'impliquer pour défendre les causes qui lui tiennent à cœur. Pour elle, les élu.e.s ne représentent pas la meilleure façon de faire bouger les choses et de créer le changement. Elle se questionne même sur la pertinence d'aller voter, car selon elle, « un vote parmi d'autres ne change pas grand-chose ».

- Selon vous, quelles options s'offrent à Karine si elle souhaite s'engager ?
- Si vous aviez à la convaincre d'aller voter, qu'est-ce que vous lui diriez ?

Pistes de réponses :

- **Conseil d'administration :**
Plusieurs organismes œuvrant pour différentes causes offrent des postes sur leur conseil d'administration. C'est un excellent moyen d'avoir un impact dans sa communauté en aidant à définir les axes d'interventions et les plans d'actions de ces organismes. Il s'agit d'un véhicule tout désigné pour avoir des retombées durables sur sa communauté.
- **Manifestation :**
Elle n'est certainement pas la seule à penser de cette manière. Elle pourrait tenter de rassembler les gens autour d'elle et s'exprimer publiquement sur les enjeux qui lui tiennent à cœur.
- **Pétition :**
Elle pourrait travailler sur des pétitions portant sur les causes qui lui tiennent à cœur afin de les remettre à la municipalité, aux élu.e.s et aux candidat.e.s. C'est une manière efficace de sensibiliser les citoyen.ne.s et les élu.e.s à certains enjeux de la communauté et de faire un premier pas pour les mobiliser dans leurs futures actions.
- **Vote :**
Chaque vote compte ! Au Québec, des candidat.e.s ont déjà remporté leur élection par moins de 100 votes. Voter, c'est s'exprimer sur les enjeux et les décisions qui influencent notre vie et signifier notre point de vue sur la façon dont sont administrés les revenus collectifs. Toutefois, vous comprenez le point de vue de votre amie. Vous lui indiquez cependant que ses actions de mobilisation peuvent sensibiliser des blocs importants d'électeur.rice.s et influencer leurs choix. Un vote pourrait rapidement devenir 100 ou 500 votes et faire élire une personne candidate qui reflète mieux ses intérêts et ses préoccupations et, par conséquent, influencer les futures décisions de la ville.

SCÉNARIO 4

Hugo n'a pas le temps de s'impliquer. Il doit aider à subvenir aux besoins de sa famille. Il travaille de nombreuses heures en plus d'être étudiant. Il aimerait pouvoir aider à rendre sa communauté meilleure, mais son horaire instable et chargé ne lui permet simplement pas de s'engager comme il le voudrait.

—> Que diriez-vous à Hugo ? De quelles façons peut-il avoir un impact sur sa communauté ?

Pistes de réponses :

→ **Vote :**

En votant lors des prochaines élections municipales, il peut avoir un impact sur sa communauté. Il s'exprimera sur les personnes candidates qui représentent ses valeurs et qui mettront de l'avant des projets bénéfiques pour l'avenir de la communauté. Voter est un petit geste rapide avec de grandes répercussions pour sa communauté.

Hugo peut exercer son droit de vote de plusieurs façons, et ce, tout en respectant son emploi du temps. Pour l'élection municipale à venir, il peut voter le jour officiel du vote, mais il peut également voter par anticipation, au bureau du ou de la président.e d'élection ou se renseigner pour savoir s'il peut voter par la poste.

→ **Manifestation :**

Il pourrait également participer, en fonction de son horaire chargé, à une manifestation sans qu'il ait à l'organiser.

→ **Pétition :**

Lorsqu'il en a le temps, il pourrait également travailler sur des pétitions portant sur les causes qui lui tiennent à cœur afin de les remettre à la municipalité, aux élu.e.s et aux candidat.e.s. C'est une manière efficace de sensibiliser les citoyen.ne.s et les élu.e.s à certains enjeux de la communauté et de faire un premier pas pour les mobiliser dans leurs futures actions.

Il pourrait également signer une ou plusieurs pétitions portant sur les enjeux qu'ils trouvent importants.

5

TON ENGAGEMENT : PISTES DE RÉFLEXION

Posez une question de réflexion aux participant.e.s.

—> **Si le temps vous le permet**, faites un tour de table (ou d'écran) pour favoriser les échanges sur la question.

—> **Si le temps ne vous le permet pas**, pas de souci ! Invitez les jeunes à réfléchir à la question comme « devoir » ou à vous transmettre le fruit de leur réflexion d'une autre manière. Par exemple, lors de la prochaine rencontre, à l'écrire sur un papier, à l'inscrire sur le tableau, etc.

Q.1 À la lumière de l'activité, quelles formes d'engagement vous conviennent le mieux (selon vos intérêts, motivations, temps, etc.) ?

Q.2 Selon vous, est-ce que le vote constitue un moyen efficace pour avoir un impact sur votre communauté?

Si vous pensez à une autre question en fonction de votre groupe ou de votre communauté, ne vous gênez pas pour la poser!

Enfin, partagez quelques ressources aux jeunes présentant un intérêt à en savoir plus à propos des différentes façons de s'engager.

R

RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- [Activité pédagogique - Quel est mon profil d'engagement ?](#)
- [Je Bénévole - Espace 15-35 : opportunités de bénévolat pour les jeunes](#)
- [Élections municipales – 7 novembre 2021](#)
- [Municipal | Élections Québec](#)
- [Vote le jour du scrutin | Élections Québec](#)
- Pour connaître les personnes candidates et les partis de ta municipalité : [Registre des partis, candidats indépendants autorisés et autres | Élections Québec](#)
- [Vidéo – À ton tour](#)

É

ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Maintenant que vous avez réalisé l'activité et discuté de la manière de vous engager dans votre communauté afin d'y avoir un impact, c'est le moment de nous aider à nous améliorer! Dans cette optique, nous vous demandons de prendre quelques minutes avec les jeunes afin de remplir une évaluation :

<https://forms.gle/Kq8x9BC2sFEMCqZn7>

ACTIVITÉ 2

UNE ÉLECTION,
COMMENT ÇA
FONCTIONNE ?

ACTIVITÉ 2 | UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

MISE EN CONTEXTE

Une élection, c'est un moment clé de notre démocratie. C'est le processus par lequel les citoyen.ne.s déterminent leurs priorités en choisissant les personnes qui les représenteront et qui prendront les décisions pour eux. Les municipalités gèrent collectivement près de 15 milliards de dollars par an et près de 60 % des infrastructures que nous utilisons tous les jours. Elles prennent un ensemble de décisions qui influencent nos vies quotidiennes. Il s'agit d'un processus démocratique important et il est essentiel d'y connaître notre rôle pour pouvoir y avoir un impact. **L'activité vise à aider les jeunes à identifier les étapes clés du processus électoral ainsi que le rôle et les responsabilités des acteur.rice.s qui en font partie.**

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

- > 1. Prenez connaissance du déroulement de l'activité.
- > 2. Prenez le temps de consulter les questions et les corrigés à même l'activité.
- > 3. Au besoin, consultez les ressources pour en savoir plus.
- > 4. Si vous désirez réaliser l'étape 3 – Mises en situation, imprimez et découpez les cartes (Annexe – Activité 2).
- > 5. Assurez-vous d'avoir en votre possession les informations nécessaires à l'animation.
- > 6. Si vous avez plus de 5 à 10 jeunes participant.e.s, il est suggéré de faire des sous-groupes pour favoriser les échanges.
- > 7. Vous êtes maintenant prêt.e!

N'oubliez pas! Si vous avez des questions, il sera toujours possible de [communiquer avec l'équipe de Citoyenneté jeunesse](#).

OBJECTIFS



Comprendre le rôle des acteur.rice.s du processus électoral



Découvrir les différentes manières par lesquelles il est possible de voter

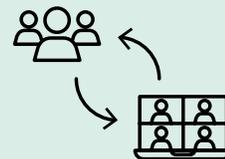


Comprendre les responsabilités des électeur.rice.s

MATÉRIEL



Le guide et les cartes à jouer (Annexe – Activité 2) sont nécessaires pour l'animation de cette activité.



Cette activité peut se faire en présentiel et elle s'adapte facilement à distance.

PLAN DE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ 2 | UNE ÉLECTION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

DURÉE	ÉTAPES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
2 min.	Présentation de l'activité et de son déroulement	Établir un environnement ouvert qui favorise l'apprentissage
7 min.	Brise-glace : <i>Le vote et les acteur.rice.s</i>	Ouvrir une discussion collective sur le vote et les acteurs.rice.s du processus démocratique
15 min.	Mises en situation	Acquérir des connaissances grâce à des mises en situation qui visent à présenter les différentes étapes par lesquelles il faut passer avant de voter et les acteur.rice.s impliqué.e.s dans le processus
10 min.	Ton vote : pistes de réflexion	Consolider les connaissances à travers la réalité des jeunes
2 min.	Ressources : envie d'en savoir plus ?	Permettre aux personnes participantes d'aller plus loin si elles le désirent
5 min.	Évaluation de l'activité	N/A



1 PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DE SES OBJECTIFS

—> *On commence! Présentez le déroulement de l'activité au groupe.*

- A.** Présentez aux participant.e.s le déroulement de l'activité.
- B.** Prenez le temps de créer un environnement sain pour la discussion. Rassurez les jeunes, c'est normal de ne pas avoir de réponses à toutes les questions.
- C.** Prenez le temps de déterminer, avec les participant.e.s, la manière de fonctionner pour la discussion (tour de parole, gestion des questions, etc.).
- D.** Indiquez au groupe qu'il est possible que vous n'ayez pas réponse à toutes les questions qu'ils ou elles pourraient avoir au courant de l'activité, mais que vous allez pouvoir les aider à trouver la réponse ou la ressource appropriée.

2 BRISE-GLACE : LE VOTE ET LES ACTEUR.RICE.S

—> *D'abord, un petit brise-glace pour débiter l'activité et activer son groupe.*

- A.** Démystifiez le processus du vote avec les personnes participantes en débutant l'activité par une lecture de la mise en contexte et en posant les questions suivantes au groupe :

La préparation d'une élection ne se fait pas en un claquement de doigts! Au contraire! Elle nécessite du temps et des ressources. Elle mobilise une multitude d'acteur.rice.s qui mettent en œuvre toutes les opérations nécessaires pour permettre aux électeur.rice.s de voter librement et en toute confiance. Ce travail acharné s'étend sur plusieurs mois et culmine le jour du scrutin qui aura lieu, dans le cadre des prochaines élections municipales québécoises, le 7 novembre 2021. C'est à travers ce processus démocratique, que vous êtes invité.e à faire entendre votre voix en allant voter.

—> *Questions à la page suivante.*

Q.1 Avez-vous voté lors des élections municipales de 2017? Pourquoi?

Q.2 Selon vous, que pourrait-on faire pour que les jeunes votent davantage aux élections?

Q.3 Outre les personnes qui votent, êtes-vous en mesure de nommer d'autres acteur.rice.s impliqué.e.s dans le processus électoral?

Pistes de réponses :

- > Les électeur.trice.s
- > Un.e candidat.e indépendant.e autorisé.e
- > Le directeur général des élections du Québec
- > Le ou la président.e des élections
- > Le ou la scrutateur.rice

B. Les jeunes peuvent participer de différentes manières durant les élections (à titre bénévole ou même en tant qu'employé.e.) Présentez-leur les avenues possibles et n'hésitez pas à leur demander si ils et elles se voient jouer un rôle particulier.



ÉLECTEUR.RICE

Rôle accessible aux jeunes de votre groupe

- > Avoir 18 ans le jour du scrutin
- > Le 1^{er} septembre de l'année de l'élection générale ou, lors d'une élection partielle, à la date de publication de l'avis d'élection :
 - > avoir la citoyenneté canadienne
 - > ne pas être soumis.e au régime de la curatelle
 - > ne pas être déclaré.e coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse
 - > habiter au Québec depuis au moins six mois



CANDIDAT.E INDÉPENDANT.E AUTORISÉ.E

Rôle accessible aux jeunes de votre groupe

Cette personne n'est affiliée à aucune équipe ou parti politique et agit seule pendant la campagne électorale. Elle doit être autorisée par la présidence d'élection de sa municipalité. Pour ce faire, elle doit, en plus de remplir le formulaire nécessaire, avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins les 12 derniers mois, le 1^{er} septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale ou, dans le cas d'une élection partielle, au moins les 12 derniers mois à la date de la publication de l'avis d'élection.



DIRECTEUR.RICE GÉNÉRAL.E DES ÉLECTIONS

C'est cette personne qui est responsable et qui administre notre système électoral. Elle en assure la neutralité et l'impartialité par l'entremise de l'institution qu'est Élections Québec. Cette personne est nommée par l'Assemblée nationale pour appliquer les lois électorales. Elle est indépendante dans l'exercice de ses fonctions, et cela, peu importe le parti au pouvoir.

Lors des élections municipales, Élections Québec soutient les municipalités dans la tenue de leurs élections. Cette institution aide, entre autres, à informer les électeur.rice.s et à former différent.e.s acteur.rice.s du processus. Elle réalise des enquêtes sur les possibles violations de la loi électorale et veille à ce que les président.e.s d'élections aient toute l'assistance dont ils et elles ont besoin.



PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

La présidente d'élection est la personne qui s'occupe d'organiser et d'administrer l'élection d'une municipalité. Cette personne est responsable du bon déroulement de l'exercice démocratique dans sa municipalité et du respect des droits électoraux de tous. Il s'agit, sauf exception, de la personne greffière ou trésorière de la municipalité.



PRÉPOSÉ.E À L'INFORMATION ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE (PRIMO)

Rôle accessible aux jeunes de votre groupe

Cette personne est responsable du lieu de vote. Elle établit le lien entre le personnel électoral et le ou la président.e d'élection. Elle accueille également les électeur.rice.s, les dirige au bon endroit et s'assure que seules les personnes autorisées sont présentes sur les lieux. Elle veille au bon déroulement des jours de vote.



SCRUTATEUR.RICE (BUREAU DE VOTE)

Rôle accessible aux jeunes de votre groupe

Cette personne est responsable du bureau de vote (la table devant l'isoloir). Elle s'assure du bon déroulement du vote et en protège le secret. Elle procède également au dépouillement des bulletins de vote et en transmet le résultat à la personne désignée par la présidente d'élection.

3

MISES EN SITUATION

—> Nous vous invitons à poursuivre la discussion. Les objectifs sont de consolider les connaissances acquises lors de l'étape précédente et de favoriser une discussion de groupe sur les étapes menant les citoyen.ne.s au vote et les options d'implication possibles.

- A.** Mélangez les cartes que vous avez imprimées et découpées précédemment et distribuez-les au groupe.
- > Si le groupe est trop gros, formez des sous-groupes. Vous devrez prévoir d'imprimer plus d'un lot de cartes pour que chaque groupe ait ses propres cartes.

- B.** Lisez la mise en situation suivante au groupe.

MISE EN SITUATION

Votre municipalité devra élire son conseil municipal en novembre prochain. David, un jeune citoyen, réalise qu'il ne connaît pas les candidat.e.s de la municipalité, ni les enjeux importants puisqu'il y a déménagé il y a tout juste un an au mois d'août. Il pense à s'impliquer dans le processus électoral, mais ne sait tout simplement pas par où commencer.

- C.** Demandez aux jeunes de prendre connaissance des cartes que vous leur avez distribuées.
- D.** Expliquez-leur que ces cartes présentent des étapes et qu'ils ont à les mettre en ordre pour aider David dans ses démarches. Cela leur permettra de créer un parcours d'engagement dans le processus électoral.
- E.** Une fois le parcours terminé, pour chacune des étapes du parcours, posez les questions suivantes aux jeunes :

Voici en ordre les étapes du parcours d'engagement dans le processus électoral :

- > **1.** Inscription à la liste électorale
- > **2.** Recherche d'information sur les personnes candidates et les enjeux
- > **3.** Choix du moment pour aller voter
- > **4.** Validation de ses pièces d'identité
- > **5.** Connaissance du personnel électoral
- > **6.** Implication

Questions pour les jeunes lorsque le parcours est terminé :

Q.1 Inscription à la liste électorale : Si David n'est pas inscrit sur la liste électorale, que doit-il faire ?

Réponse : Il doit communiquer avec le bureau de la présidence d'élection de sa municipalité pour s'informer du moment où la révision de la liste électorale se tiendra dans sa municipalité pour pouvoir s'inscrire.

Q.2 Recherche d'information : Selon vous, où David devrait-il aller chercher ses informations ?

Réponse : Ouvrez les discussions sur les sources d'information fiables et les sources qui peuvent prêter à confusion ou à la désinformation.

Voici quelques questions pour évaluer la crédibilité d'une source :

- Qui est l'auteur.e ? Est-ce un.e spécialiste de la question ?
- Par quel médium l'information est-elle publiée (université, association professionnelle, média d'information, etc.) ?
- Est-ce que l'information est partagée par d'autres sources fiables ?
- Est-ce que les faits sont vérifiables ?
- Est-ce que l'information est à jour ?

Vous voulez en lire un peu plus sur le sujet ? Cliquez sur le lien ci-dessous :
[Fiabilité de l'information - Bibliothèques - Université de Montréal](#)

Q.3 Choix du moment pour aller voter : S'il ne peut pas aller voter le jour du vote ordinaire, connaissez-vous un autre moyen pour David de se prévaloir de son droit de vote ?

Réponse : Sur les quatre options de vote disponibles, deux sont possibles pour David : vote par anticipation et vote au bureau de la présidence d'élection. Toutefois, David devra se renseigner sur ces options auprès du bureau de la présidence d'élection puisque les possibilités varient d'une municipalité à l'autre.

Q.4 Validation de ses pièces d'identité : Quelles pièces d'identité David peut-il présenter pour s'identifier afin de voter ?

Réponse : Au bureau de vote, vous devez établir votre identité en montrant l'un des documents suivants :

- Carte d'assurance maladie
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Q.5 Connaissance du personnel électoral : Qui est cet.te employé.e à la table du bureau de vote de David ?

Réponse : Scrutateur.rice. Aimerez-vous vivre l'expérience d'une élection de l'intérieur et voir le processus ? Vous pourriez être l'un.e de ces employé.e.s lors des élections municipales ! Communiquez avec le bureau de la présidence d'élection de votre municipalité pour en savoir plus.

Q.6 Implication : Quel type d'engagement suggérez-vous à David ?

Réponse : *Puisque David votera avant la journée du scrutin, il pourrait s'impliquer auprès des candidat.e.s qu'il appuie. Il pourrait également attendre la prochaine élection pour y être candidat ou communiquer avec la présidence d'élections de sa municipalité pour y travailler. Entre-temps, plusieurs possibilités d'engagement s'offrent à lui dans sa communauté. Si vous souhaitez présenter d'autres formes d'engagement aux jeunes, vous pouvez vous référer à l'encadré de l'exercice La participation citoyenne, c'est quoi? situé à la page 11.*

4

TON VOTE : PISTES DE RÉFLEXION

Posez une question de réflexion aux participant.e.s.

- > **Si le temps vous le permet**, faites un tour de table (ou d'écran) pour favoriser les échanges sur la question.
- > **Si le temps ne vous le permet pas**, pas de souci! Invitez les jeunes à réfléchir à la question comme «devoir» ou à vous transmettre le fruit de leur réflexion d'une autre manière. Par exemple, lors de la prochaine rencontre, à l'écrire sur un papier, à l'inscrire sur le tableau, etc.

Q.1 Selon votre situation personnelle, quel est le meilleur moment pour aller voter lors des prochaines élections municipales qui auront lieu le 7 novembre prochain ?

Vous pouvez partager les différents moments pour voter avec les jeunes :

- **Vote ordinaire :** *Il se tient le jour officiel du vote. Le 7 novembre prochain sera donc le jour du vote ordinaire.*
- **Vote par anticipation :** *Il vise tous les électeur.rice.s concerné.e.s par l'élection et se tient quelques jours avant le jour du scrutin. Cette année, le vote par anticipation se tiendra le dimanche 31 octobre de 9 h 30 à 20 h. Votre municipalité peut également décider de tenir une seconde journée, le lundi 1er novembre.*
- **Vote au bureau de la présidence d'élection :** *Il vise tous les électeur.rice.s concerné.e.s par l'élection. Cette année, la présidence d'élection peut décider de tenir jusqu'à quatre journées de vote à son bureau. Les journées possibles sont le 29 octobre ainsi que les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2021 de 9 h 30 à 20 h.*
- **Vote par la poste :** *Les résident.e.s des CHSLD ou les personnes ne pouvant se déplacer de leur domicile pour des raisons de santé ou pour respecter les consignes de la santé publique pourront voter de cette manière. Certaines municipalités offrent ce type de vote aux électeurs dont le domicile n'est pas situé sur le territoire de la municipalité.*

Q.2 Quel est, selon vous, le plus gros obstacle pour aller voter ?

Q.3 Avez-vous déjà pensé travailler en tant que personnel électoral lors d'une élection ?

Enfin, présentez ou partagez les ressources aux jeunes présentant un intérêt à en savoir plus.

R

RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- > [Élections municipales – 7 novembre 2021](#)
- > [Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités](#)
- > [Fiabilité de l'information - Bibliothèques - Université de Montréal](#)
- > [Activité pédagogique – L'art d'une prise de décision démocratique](#)
- > [Municipal | Élections Québec](#)
- > [Conditions à remplir pour avoir la qualité d'électeur | Élections Québec](#)
- > Pour connaître les personnes candidates et les partis de ta municipalité : [Registre des partis, candidats indépendants autorisés et autres | Élections Québec](#)
- > [Comment se porter candidat | Élections Québec](#)
- > [Élections municipales 2021 – Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation](#)
- > [Vidéo - L'organisation municipale au Québec - Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation](#)

É

ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Maintenant que vous avez réalisé l'activité et discuté du déroulement d'une élection et de différents acteur.rice.s du processus démocratique, c'est le moment de nous aider à nous améliorer! Dans cette optique, nous vous demandons de prendre quelques minutes avec les jeunes afin de remplir une évaluation :

<https://forms.gle/Kq8x9BC2sFEMCqZn7>

ACTIVITÉ 3

QUELLES SONT LES
RESPONSABILITÉS DE
MA MUNICIPALITÉ ?

A

ACTIVITÉ 3 | QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ ?

MISE EN CONTEXTE

Au Canada, les pouvoirs sont partagés entre trois différents paliers de gouvernement, soit le fédéral, le provincial et le municipal. Chacun a ses responsabilités et ses compétences. Comme citoyen.ne.s, nous nous devons de bien comprendre qui a les compétences d'agir dans les différentes sphères de nos communautés. En écoutant les candidat.e.s et en prenant connaissance des différentes plateformes proposées, il est essentiel de comprendre cette division des compétences afin de prendre une décision éclairée quand viendra le moment de voter. **L'objectif de cette activité est de comprendre les responsabilités de la municipalité en tant que gouvernement de proximité et d'explorer le partage des pouvoirs entre les trois paliers de gouvernement.**

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

- > **1.** Prenez connaissance du déroulement de l'activité.
- > **2.** Prenez le temps de consulter les questions et les réponses à même l'activité.
- > **3.** Au besoin, consultez les ressources pour en savoir plus.
- > **4.** Assurez-vous d'avoir en votre possession les informations complémentaires nécessaires à l'animation.
- > **5.** Si vous avez plus de 5 à 10 jeunes participant.e.s, il est suggéré de faire des sous-groupes pour favoriser les échanges.
- > **6.** Vous êtes maintenant prêt.e!

N'oubliez pas! Si vous avez des questions, il sera toujours possible de [communiquer avec l'équipe de Citoyenneté jeunesse.](#)

OBJECTIFS



Comprendre les compétences des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral)

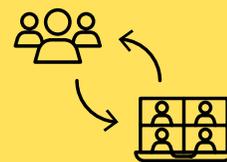


Reconnaître l'impact du palier municipal dans la vie des citoyen.ne.s

MATÉRIEL



Seul le guide est nécessaire pour l'animation de cette activité. Aucun matériel supplémentaire n'est requis.



Cette activité peut se faire en présentiel et elle s'adapte facilement à distance.

PLAN DE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ 3 | QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE MA MUNICIPALITÉ ?

DURÉE	ÉTAPES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
2 min.	Présentation du déroulement de l'activité et de ses objectifs	Établir un environnement ouvert qui favorise l'apprentissage
7 min.	Brise-glace : <i>Que fait ta municipalité ?</i>	Ouvrir une discussion sur l'impact des décisions prises au palier municipal tout en faisant des comparaisons avec les champs de compétences des autres paliers de gouvernement
10 min.	Qui est responsable de quoi ?	Reconnaître les différentes compétences et responsabilités des paliers de gouvernement municipal, provincial et fédéral
15 min.	Mises en situation* *optionnel	Consolider les connaissances grâce à des mises en situation qui favorisent le développement de l'esprit critique chez les participant.e.s
10 min.	Ta municipalité : pistes de réflexion	Encourager les participant.e.s à poursuivre leur réflexion entourant leurs engagements
2 min.	Ressources : envie d'en savoir plus ?	Permettre aux personnes participantes d'aller plus loin si elles le désirent
5 min.	Évaluation de l'activité	N/A

1 PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DE SES OBJECTIFS

—> *On commence! Présentez le déroulement de l'activité au groupe.*

- A.** Présentez aux participant.e.s le déroulement de l'activité.
- B.** Prenez le temps de créer un environnement sain pour la discussion. Rassurez les jeunes, c'est normal de ne pas avoir de réponses à toutes les questions.
- C.** Prenez le temps de déterminer, avec les participant.e.s, la manière de fonctionner pour la discussion (tour de parole, gestion des questions, etc.).
- D.** Indiquez au groupe qu'il est possible que vous n'avez pas réponse à toutes les questions qu'ils ou elles pourraient avoir au courant de l'activité, mais que vous allez pouvoir les aider à trouver la réponse ou la ressource appropriée.

2 BRISE-GLACE : QUE FAIT TA MUNICIPALITÉ ?

—> *D'abord, un petit brise-glace pour débiter l'activité et activer son groupe.*

Lancez une courte discussion en posant les questions proposées ci-dessous. Le but est de favoriser le dialogue. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous trouverez dans l'encadré quelques informations pour vous guider dans la discussion.

Q.1 Selon vous, quels sont les différents services offerts par votre municipalité ?

Pistes de réponses :

- > *Développement social et communautaire*
- > *Culture, sport et loisirs*
- > *Alimentation et assainissement des eaux*
- > *Transport en commun/piste cyclable/route*
- > *Parcs*
- > *Habitation/logements sociaux*
- > *Collecte de matières résiduelles*

- Q.2** Lors de l'élection municipale de 2017, vous souvenez-vous d'un enjeu de votre municipalité qui vous a motivé à aller voter ? Si vous n'avez pas voté, quel enjeu municipal aurait pu vous y encourager ?
- Q.3** Outre le gouvernement municipal, êtes-vous capable de nommer les autres paliers et certaines de leurs compétences ?

3

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

—> *Maintenant que nous avons abordé les responsabilités de votre municipalité et leurs impacts sur votre vie quotidienne, essayons de comprendre qui est responsable de quoi.*

Lisez à haute voix quelques mises en situation et demandez aux jeunes d'associer la problématique soulevée au bon palier de gouvernement. Vous pouvez procéder à main levée. Il est tout à fait normal que les jeunes ne soient pas en mesure de répondre à toutes les questions puisque c'est bien le but de l'activité ! Avant de leur présenter l'information sur les compétences des trois paliers, il est bien de tester les connaissances du groupe.

- Q.1** Votre amie a été l'une des victimes d'un réseau de fraudeurs. Les têtes dirigeantes de ce réseau criminel ont été attrapées et subiront leur procès cet hiver. Qui est responsable de la justice criminelle ?

Réponse : Fédéral.

- Q.2** Un nouveau parc est en construction dans votre quartier. Il comportera des aires de jeux, de sports et de détente pour tous les citoyen.ne.s, jeunes et moins jeunes. Quel palier en est responsable ?

Réponse : Municipal.

- Q.3** L'hôpital de votre municipalité dessert également les communautés voisines. La population de l'ensemble des municipalités a augmenté significativement au cours des dernières années et l'hôpital n'arrive plus à servir adéquatement la population de la région. Quel palier est responsable de construire un nouvel hôpital dans votre région ?

Réponse : Provincial.

- Q.4** Votre ami Rodrigue, qui est un soldat, vous annonce qu'il sera déployé à l'étranger dans le cadre d'une mission humanitaire avec les forces armées. Quel palier est chargé de déployer les troupes de la défense nationale ?

Réponse : Fédéral.

- Q.5** Votre communauté est très mal desservie par les transports en commun. À quel palier devriez-vous faire part de vos suggestions ?

Réponse : Municipal.

- Q.6** Vos ami.e.s et vous êtes des mordus de basketball. Vous vous rendez compte que la ville n'a pas d'équipe et vous aimeriez pouvoir en fonder une. À quel palier devez-vous vous référer ?

Réponse : Municipal.

Q.7 Votre amie a étudié longtemps aux États-Unis. Elle y a d'ailleurs trouvé un mari. Pour plusieurs raisons, ils ont décidé de venir s'établir dans votre municipalité. Si votre amie n'a pas de problèmes à revenir puisqu'elle est canadienne, son conjoint doit quant à lui passer par le processus d'immigration. Ils se demandent comment procéder pour que ce soit le plus simple possible en fonction de leur situation. À quel palier doivent-ils s'adresser ?

Réponse : *Compétences partagées entre le provincial et le fédéral.*

Q.8 Votre ami a engagé un entrepreneur pour réparer la plomberie de sa salle de bain. Malheureusement, le travail a mal été fait et l'entrepreneur refuse de venir réparer ou de dédommager votre ami. Ce dernier décide d'entreprendre des recours judiciaires contre l'entrepreneur pour obtenir réparation ou compensation. Qui est responsable de la justice civile ?

Réponse : *Provincial.*

Q.9 Vous aimeriez mettre de l'avant les commerçants, les artisans et les artistes de votre municipalité qui ont connu une année difficile en organisant une fête de quartier. À quel palier devriez-vous faire part de votre projet ?

Réponse : *Municipal.*

Q.10 Votre ami ne se sent pas en sécurité dans son quartier. À qui doit-il s'adresser ?

Réponse : *Compétences partagées entre le provincial et le municipal.*

Éléments complémentaires pour vous aider dans votre animation :

LE PALIER FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral prend des décisions qui touchent les Canadien.ne.s au quotidien. Par exemple, la monnaie, la défense, les chemins de fer sont de compétence fédérale puisque tout cela est appliqué uniformément à travers le pays et que cela relève du domaine national.

Compétences et activités (non exhaustif)

- | | |
|--|--|
| —> Défense nationale (Forces armées, Gendarmerie Royale du Canada) | —> Droit criminel |
| —> Services postaux | —> Assurance-emploi |
| —> Monnaie et banques | —> Citoyenneté |
| —> Affaires autochtones | —> Émission des passeports |
| —> Affaires étrangères et commerce | —> Transports aériens, maritimes et ferroviaires |
| | —> Télécommunications et radiodiffusion |

LE PALIER PROVINCIAL

Plusieurs compétences n'ont pas besoin d'être uniformes à l'échelle du pays et chaque province doit pouvoir proposer des mesures adaptées en fonction de la réalité de sa province et de sa population. Cette considération a été centrale lors de la séparation des pouvoirs.

Compétences et activités (non exhaustif)

- | | |
|--|---|
| —> Éducation | —> Municipalités |
| —> Hôpitaux et soins de santé | —> Permis de pêche récréative ou sportive |
| —> Administration de la justice | —> Travail (CNESST, tribunal du travail, etc.) |
| —> Droit civil | —> État civil (Certificats de naissance, certificat de décès, etc.) |
| —> Immatriculation des véhicules et permis de conduire | —> Signalisation routière |

LE PALIER MUNICIPAL

Les municipalités sont des entités créées par les provinces comme gouvernement de proximité visant la gestion de certains services destinés aux citoyens. Les provinces délèguent ainsi certaines compétences et pouvoirs aux municipalités. Par exemple, la gestion du transport en commun sur le territoire de chaque municipalité, la création et l'entretien des parcs, la gestion des routes locales et, pour certaines, la sécurité publique municipale.

Le gouvernement municipal est présent et a un impact de manière quotidienne dans votre vie et celle de votre communauté. Que ce soit lors de vos déplacements, de vos achats dans les commerces locaux ou dans vos divertissements, votre municipalité est impliquée (vous pouvez aller [consulter la loi](#) dans la section consolidation pour voir une liste exhaustive des compétences municipales).

Compétences et activités (non exhaustif)

- > Aménagement et urbanisme
- > Transport en commun
- > Habitation et logement social
- > Aide destinée aux sans-abri
- > Développement social et communautaire
- > Parcs municipaux et loisirs
- > Bibliothèques
- > Services de sécurité (Services policiers et incendie)
- > Gestion des matières résiduelles (Collecte d'ordures, récupération et la valorisation des déchets)
- > Voirie locale (Entretien des rues, déneigement, etc.)
- > Services d'eau et d'égouts

NOUVELLES COMPÉTENCES ET COMPÉTENCES PARTAGÉES

- > Certaines compétences sont partagées entre plusieurs paliers de gouvernement. Par exemple, la justice est divisée entre le palier fédéral qui peut légiférer à propos de la justice criminelle pour assurer une uniformité à l'échelle du pays et le palier provincial qui légifère quant à lui à propos de la justice civile où chaque province peut déterminer ses lois en fonctions de ses réalités. Il existe également des compétences partagées, telles que l'environnement, où la coopération et les actions des différents paliers sont plus fluides selon la nature et de l'ampleur des projets.
- > Avec le temps, de nouveaux enjeux ont émergé. Par exemple, des nouvelles technologies telles qu'Internet et les téléphones cellulaires n'existaient pas en 1867! La majeure partie du temps, ces nouveaux enjeux (nouvelles compétences) sont attribués au gouvernement fédéral.

—> Vous manquez de temps ? Passez directement à l'étape 5!



4 MISES EN SITUATION (OPTIONNEL)

—> Maintenant que nous avons discuté des différentes responsabilités des différents paliers, il y a lieu de se questionner sur l'application de ces responsabilités et compétences lors d'une élection.

A. Lisez à voix haute la mise en situation suivante au groupe.

MISE EN SITUATION

Le 7 novembre prochain, les citoyen.ne.s de votre municipalité voteront pour choisir leurs prochains élu.e.s municipaux. Les différent.e.s candidat.e.s qui se présentent lors de l'élection ont commencé à diffuser leurs propositions qui résument leurs idées, leurs projets, leurs priorités et leur vision de la communauté. Quand vous prenez connaissance des différentes propositions des candidat.e.s, vous remarquez que certaines promesses ne sont pas possibles puisqu'elles ne relèvent pas des compétences municipales. Vous êtes avec des ami.e.s et vous discutez des promesses des différent.e.s candidat.e.s pour trouver les éléments qui clochent.

B. Lisez à haute voix les promesses des candidat.e.s.

C. Ouvrez une discussion de groupe pour trouver les erreurs dans les propositions.

CANDIDATE A | MYRIAM

L'environnement occupe une grande place dans la plateforme électorale de Myriam. Elle pense que chaque citoyen.ne doit faire sa part et que la ville doit également faire la sienne. Myriam propose donc les éléments suivants :

- > Offrir un arbre à planter à chaque propriétaire de la municipalité
- > Instaurer un calendrier d'arrosage
- > Développer un réseau de transport en commun intégré avec les communautés environnantes
- > Adopter une loi pour interdire les véhicules à essence et diesel d'ici 2030 au Québec
- > Créer des parcs et verdir les parcs existants
- > Remplacer progressivement d'ici à 2025 de sa flotte de véhicules à essence de sa municipalité par des véhicules électriques

Réponse : Adopter une loi pour interdire les véhicules à essence et diesel d'ici 2030 au Québec.

→ **1.** Ce n'est pas un projet local. Une municipalité ne peut pas adopter de loi.

→ **2.** Qui pourriez-vous solliciter pour un tel projet de loi?

Réponse : Il s'agit d'une compétence qui concerne les élu.e.s fédéraux et provinciaux.

CANDIDAT B | GABRIEL

Gabriel pense que les services à la population et les infrastructures sont plus importants. Ainsi, Gabriel fait les propositions suivantes :

- > Asphalter les rues résidentielles et réparer les nids-de-poule sur celles existantes
- > Créer de nouvelles pistes cyclables
- > Construire un nouveau centre de loisirs qui sera rattaché à la bibliothèque et au centre culturel de la ville
- > Augmenter le nombre de lits à l'hôpital de la municipalité

Réponse : Augmenter le nombre de lits à l'hôpital de la municipalité.

- 1. Il s'agit d'une compétence provinciale.
- 2. Quels élu.e.s pouvez-vous solliciter pour ce problème ?

Réponse : Les élu.e.s provinciaux.

CANDIDATE C | NOÉMIE

Noémie pense que l'on devrait accorder la priorité à l'économie de la municipalité, plus qu'à tout autre projet. Noémie propose les solutions suivantes :

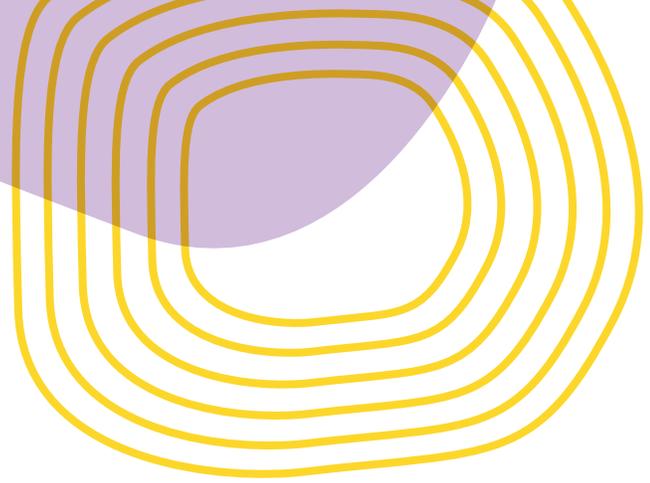
- > Ajuster les taxes résidentielles et commerciales en fonction des besoins criants de la municipalité
- > Développer un nouveau plan d'urbanisme autour des quartiers commerciaux pour une meilleure cohabitation entre les piéton.ne.s, les cyclistes et les véhicules
- > Créer une nouvelle monnaie qui sera valide partout au Québec
- > Créer une foire marchande annuelle pour les producteur.rice.s locaux

Réponse : Création d'une nouvelle monnaie qui sera valide partout au Québec.

- 1. La monnaie est de compétence fédérale.
- 2. Existe-t-il des monnaies autres que le dollar canadien que vous pouvez dépenser en magasins ?

Réponse : Une monnaie peut être émise et acceptée par des commerçant.e.s. Nous pouvons penser à la fameuse monnaie Canadian Tire qui est valide uniquement dans leurs magasins. Certaines initiatives locales existent aussi pour des monnaies reconnues par des commerçant.e.s locaux. Ces initiatives visent à encourager l'économie locale puisque ces monnaies ne sont pas valides en dehors des communautés et des commerçant.e.s concerné.e.s, ainsi l'argent ne peut pas sortir des communautés. Toutefois, la monnaie utilisée universellement et reconnue officiellement au Canada n'est émise et contrôlée que par le gouvernement fédéral.

5 TA MUNICIPALITÉ : PISTES DE RÉFLEXION



Posez une question de réflexion aux participant.e.s.

- > **Si le temps vous le permet**, faites un tour de table (ou d'écran) pour favoriser les échanges sur la question.
- > **Si le temps ne vous le permet pas**, pas de souci ! Invitez les jeunes à réfléchir à la question comme « devoir » ou à vous transmettre le fruit de leur réflexion d'une autre manière. Par exemple, lors de la prochaine rencontre, à l'écrire sur un papier, à l'inscrire sur le tableau, etc.

Q.1 Après avoir exploré les différentes compétences des différents paliers gouvernementaux, y a-t-il de nouveaux enjeux auxquels vous tenez qui vous viennent en tête ?

Q.2 Selon vous, quel palier a le plus gros impact sur votre quotidien ?

Q.3 Si un jour vous étiez élu.e maire.sse de votre municipalité, quels seraient les premiers projets que vous entreprendriez ?

Enfin, présentez ou partagez les ressources aux jeunes présentant un intérêt à en savoir plus.

R RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- > [Loi sur les compétences municipales](#)
- > [Le partage constitutionnel des pouvoirs législatifs](#)
- > [Activité pédagogique – Qui fait quoi ?](#)
- > [Activité pédagogique – La démocratie sous la loupe](#)
- > [Activité pédagogique – Le jeu des paliers](#)
- > [Activité pédagogique – Chasse aux mots](#)
- > [Vidéo – Les trois paliers de gouvernement](#)
- > [Vidéo – Les élections à chaque palier](#)

É ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Maintenant que vous avez réalisé l'activité et discuté du déroulement d'une élection et de différents acteur.rice.s du processus démocratique, c'est le moment de nous aider à nous améliorer ! Dans cette optique, nous vous demandons de prendre quelques minutes avec les jeunes afin de remplir une évaluation :

<https://forms.gle/Kq8x9BC2sFEMCqZn7>





ANNEXES

**CARTES À JOUER
ET RESSOURCES**

CARTES À JOUER

CARTES À JOUER | ACTIVITÉ 2 : MISES EN SITUATION



Inscription à la liste électorale

En ayant déménagé entre les deux élections municipales, David n'est pas certain si son changement d'adresse a été fait auprès d'Élections Québec et il n'a pas reçu sa carte d'électeur par la poste. Il décide d'aller regarder sur le site d'Élections Québec pour les élections municipales afin de déterminer comment il peut vérifier s'il est inscrit à la liste électorale.

Recherche d'information sur les personnes candidates et les enjeux

David a vérifié et il a bien fait! Il n'était pas inscrit sur la liste électorale de sa nouvelle municipalité. Il a entrepris les démarches pour s'y inscrire et entre-temps, il a décidé de commencer à s'informer sur ce que proposent les différents partis et candidat.e.s dans sa municipalité. En lisant les journaux, il se rend compte que les municipalités du Québec, gèrent annuellement plus de 15 milliards de dollars. Il est intrigué par ce montant parce qu'il se demande quelles sont les responsabilités des municipalités qui justifient de tels montants. Il décide alors de se renseigner sur les responsabilités des municipalités et de comparer les différentes plateformes et promesses des partis et candidat.e.s.

Choix du moment pour aller voter

En s'informant, David se rend compte qu'il ne pourra pas aller voter le 7 novembre puisqu'il sera en déplacement à l'extérieur de sa municipalité. Il sait qu'il ne répond pas aux critères pour le vote par la poste, mais il se demande comment il pourra aller voter. Il décide de vérifier auprès du bureau de la présidence d'élection les différentes façons dont il dispose pour exercer son droit de vote.

Validation de ses pièces d'identité

Le jour où il va voter, David s'assure que son portefeuille contient des cartes d'identité acceptées pour s'identifier à son arrivée au bureau de vote. Il est content de l'avoir fait, parce que lorsqu'il arrive sur son lieu de vote, une jeune femme, la PRIMO, lui demande sa pièce d'identité. Elle lui demande également s'il a avec lui les informations sur son bureau de vote. Il est chanceux, il avait pris en photo sur son téléphone les informations contenues sur sa carte d'électeur reçue par la poste après s'être inscrit.

Connaissance du personnel électoral

La PRIMO dirige David vers son bureau de vote où l'attend un.e employé.e. Cette personne l'aidera à exercer son droit de vote, en assurera la confidentialité et veillera au respect des différentes règles électorales.

Implication

Maintenant qu'il a voté, David se dit que c'est un petit geste de 30 minutes qui définit le visage et la personnalité de sa communauté et qu'il aimerait bien consacrer un peu plus de temps afin d'avoir un impact positif dans son milieu. Il ne sait pas trop quelles options s'offrent à lui.

R

RESSOURCES : ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

M'IMPLIQUER !

- > [Activité pédagogique - Quel est mon profil d'engagement ?](#)
- > [Je Bénévole - Espace 15-35 : opportunités de bénévolat pour les jeunes](#)
- > [Vidéo – À ton tour](#)

LE VOTE ET LES ACTEURS

- > [À propos du système électoral québécois | Élections Québec](#)
- > [Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités](#)
- > [Fiabilité de l'information - Bibliothèques - Université de Montréal](#)
- > [Conditions à remplir pour avoir la qualité d'électeur | Élections Québec](#)
- > [Registre des partis, candidats indépendants autorisés et autres | Élections Québec](#)
- > [Comment se porter candidat | Élections Québec](#)
- > [Élections municipales 2021 – Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation](#)
- > [Vidéo - L'organisation municipale au Québec - Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation](#)

QUI FAIT QUOI

- > [Loi sur les compétences municipales](#)
- > [Le partage constitutionnel des pouvoirs législatifs](#)
- > [Activité pédagogique – Qui fait quoi ?](#)
- > [Activité pédagogique – La démocratie sous la loupe](#)
- > [Activité pédagogique – Le jeu des paliers](#)
- > [Activité pédagogique – Chasse aux mots](#)
- > [Vidéo – Les trois paliers de gouvernement](#)
- > [Vidéo – Les élections à chaque palier](#)

GÉNÉRAL – LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

- > [Élections municipales – 7 novembre 2021](#)
- > [Municipal | Élections Québec](#)
- > [Vote le jour du scrutin | Élections Québec](#)



Développé en collaboration avec :



citoyennetejeunesse.org

COORDONNÉES

Courriel : elections@citoyennetejeunesse.org

MÉDIAS SOCIAUX

Facebook : [@citoyennetejeunesse](https://www.facebook.com/citoyennetejeunesse)

Twitter : [@cit_jeunesse](https://twitter.com/cit_jeunesse)

Instagram : [@cit_jeunesse](https://www.instagram.com/cit_jeunesse)

electionsquebec.qc.ca

COORDONNÉES

Courriel : educationdemocratie@electionsquebec.qc.ca

Téléphone : 418-644-1090, poste 3490

Sans frais : 1 844-644-1090, poste 3490

MÉDIAS SOCIAUX

Facebook : [@ZEDemocratie](https://www.facebook.com/ZEDemocratie)

Twitter : [@ZEDemocratie](https://twitter.com/ZEDemocratie)

Instagram : [@electionsquebec](https://www.instagram.com/electionsquebec)

Youtube : [Élections Québec](https://www.youtube.com/ElectionsQuébec)